

Paris, le 16 mai 2014

Note à l'attention de
Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire,
Chargé des Transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public

Vous avez bien voulu travailler, en lien avec mon Cabinet et les services de la Ville, à la déclinaison d'une feuille de route s'agissant des questions de transports, de voirie, de déplacements et d'espace public qui relèvent de votre délégation.

Je vous en remercie, et vous confirme que je partage vos ambitions et les grands objectifs qui la déclinent, conformes aux engagements que j'ai pris devant les Parisiens et les Parisiennes. Il s'agit premièrement de diminuer la pollution atmosphérique, notamment la pollution cancérogène liée aux particules fines et les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit aussi de favoriser l'accès à la mobilité de toutes et tous. Il s'agit enfin de reconquérir l'espace public au profit des piétons et des circulations douces, notamment les abords du fleuve, les canaux et les berges.

En matière de lutte contre la pollution, il faut effectivement prévoir des mesures d'urgence en cas de pics de pollution, mais aussi et surtout des mesures de fond. En cas de pic de pollution, les mesures permettant de favoriser le report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs, Autolib', Vélib' et le co-voiturage devront être systématisées dès que le seuil d'information est atteint deux jours de suite. Les modalités de mise en place de mesures de gratuité pour Autolib' et Vélib' que vous proposez, et leur efficacité, devront être précisément étudiées.

Concernant la pollution de fond, vous définirez un plan de sortie du diesel d'ici 2020. Dans ce but, je vous demande effectivement de lancer un plan d'actions permettant de définir d'ici la fin de l'année les modalités nécessaires à la mise en place d'une zone de basses émissions, en précisant le calendrier, le coût et le parc de véhicules concerné. Ce dispositif nécessite de votre part une collaboration forte avec la Préfecture de Police et l'Etat qui doit fournir le dispositif réglementaire adapté, et pourrait englober la plus grande part possible du territoire métropolitain, dans le cadre de Paris Métropole ou dans le cadre de partenariats avec des communes ou intercommunalités volontaires. Vous étudierez un dispositif d'accompagnement social adapté.

Les véhicules lourds feront l'objet d'un traitement spécifique. Je vous demande de travailler avec le STIF, en coordination étroite avec Julien Bargeton, votre collègue chargé des finances, pour que le remplacement de la flotte de bus RATP par des motorisations électriques et GNV soit amorcé dès 2014. Enfin, vous définirez des mesures visant à limiter l'accès des cars de tourisme et des poids-lourds aux véhicules les plus propres, qui pourraient passer par la refonte des cartes de stationnement professionnelles et des interdictions de circuler pour les véhicules les plus polluants.

Vous poursuivrez le travail réalisé dans le cadre de la Charte pour une logistique urbaine durable afin de trouver les moyens, en concertation avec les professionnels, d'atteindre l'objectif de 50 % des livraisons du dernier kilomètre réalisés en véhicule non diesel en 2017, puis 100 % en 2020. Enfin, je partage votre objectif d'exemplarité du parc de

véhicules de l'administration parisienne dans le cadre du plan de sortie du diesel : d'ici 2015, plus aucune berline ni citadine de la Ville ne sera diesel.

L'autre pilier de la lutte contre la pollution, accompagnant la sortie du diesel, est le développement des mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture. Le développement des transports en commun permet en outre, pour ce qui est des transports de surface, un objectif de requalification urbaine.

Concernant les lignes de métro et de RER, vos priorités, avec le STIF, doivent être la réalisation dans les meilleurs délais du prolongement de la ligne 14 afin de soulager la ligne 13, et le prolongement de la ligne 10 jusqu'à Ivry. Vous étudierez la fusion des lignes 3 bis et 7 bis. Concernant les transports de surface, vos objectifs sont le bouclage du tramway des maréchaux et la création de nouvelles liaisons à haut niveau de service au centre de Paris.

Vous veillerez à ce que le tronçon de tramway porte de la Chapelle-porte d'Asnières soit mis en service fin 2017, et vous lancerez très rapidement les études pour déterminer les modalités et le calendrier de son prolongement à l'ouest, entre la porte d'Asnières et le pont de Garigliano et son prolongement à Nation. Afin d'améliorer la desserte du cœur de Paris, vous étudierez des lignes à haut niveau de service, recourant à l'énergie électrique, l'une reliant les gares parisiennes, préfigurant ainsi une configuration améliorée du plan de circulation et de desserte des bus parisiens, et une nouvelle liaison en site propre sur les quais hauts de la Seine ; elle permettra de requalifier les quais hauts et d'étudier la poursuite de l'aménagement des quais bas.

Concomitamment au développement des transports en commun, vous pourrez relancer les comités de pôles afin de poursuivre la réflexion sur l'aménagement des gares, notamment gare de l'Est-gare du Nord, gare d'Austerlitz-gare de Lyon, gare de Bercy et gare routière du château de Vincennes. Vous veillerez à travailler en lien étroit avec Jean-Louis Missika, votre collègue adjoint notamment chargé de l'urbanisme et des projets du Grand Paris. L'ensemble de ces projets représente des investissements lourds dont le poids total n'est pas encore précisément évalué. Vous devrez ainsi lancer des études fines avec le STIF afin de disposer rapidement d'une visibilité claire du budget nécessaire à leur mise en œuvre.

Concernant la mobilité à vélo, je partage votre ambition d'atteindre d'ici 2020 les objectifs de la charte Vélocity (15 % des déplacements réalisés en vélo contre environ 5 % actuellement) : pour ce faire, vous devrez étudier l'aménagement de nouvelles pistes cyclables. Je suis également favorable à la création de parkings sécurisés de stationnement vélos gare Montparnasse et gare de Lyon, que vous pourrez étudier dès cette année pour une réalisation à mi-mandat. Vous pourrez lancer l'expérimentation du Vélib' électrique dans les prochains mois, et le service de location pour enfants « P'tit Vélib' » dès l'été. Vous préparerez la mise en place d'un Vélib' métropolitain, à horizon 2017 ; la métropolisation d'Autolib' sera poursuivie. Cette offre sera complétée en accordant plus de visibilité à l'autopartage, qui propose des solutions complémentaires à Autolib'.

Je suis favorable à la création, dans les 100 jours, de 200 places de stationnement sur voirie dédiées à l'autopartage, avec une incitation forte à recourir à un parc non diesel. Vous pourrez, afin de moderniser le service des taxis parisiens, finaliser l'application Ville et lancer un travail d'optimisation des stations de taxis. Des voies dédiées aux taxis, aux bus, aux utilitaires électriques, voire au covoiturage, seront réservées sur les axes extérieurs d'entrée à Paris, en lien avec la Préfecture de Police, notamment sur l'A1, entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle. Je suis également favorable à l'étude de la création d'une voie réservée sur le périphérique. Pour l'ensemble de ces sujets, je souhaite là encore une concertation étroite avec Jean-Louis Missika.

Afin d'inciter à l'usage de ces modes alternatifs et de promouvoir leur complémentarité, vous pourrez mettre en place « le pass Mobilités » proposant une offre globale d'accès aux transports en commun, Autolib', Vélib', opérateurs d'autopartage, et éventuellement taxis, en lien avec le STIF. Vous devrez poursuivre le développement de bornes de recharges afin de favoriser l'usage de la voiture électrique. Un prototype de borne de recharge accélérée sera installé dans Paris avant la fin 2014, et 200 points de charge accélérée seront disponibles d'ici la fin 2015. Vous pourrez également étudier l'installation de bornes de recharge accélérée, voire rapide, à destination des taxis.

Afin de mieux réguler l'usage des deux-roues motorisés qui constituent une alternative fréquente à la voiture, vous pourrez préparer une campagne de communication sur les incivilités des conducteurs de deux-roues, et mieux valoriser le dispositif d'aide à l'achat des deux-roues électriques.

Je partage votre objectif d'améliorer la gestion du stationnement en incitant au stationnement en parkings souterrains afin de libérer de l'espace en voirie. Pour ce faire, vous mènerez des discussions avec les concessionnaires de parcs de stationnement afin de définir les tarifs adaptés.

Vous mènerez une politique d'apaisement des espaces circulés dans le cadre d'une participation citoyenne élargie, en lien avec les mairies d'arrondissements : les zones 30 seront étendues en vue de leur généralisation en dehors des grands axes ; de nouvelles zones piétonnes seront créées et les opérations « Paris Respire » étendues ; des zones de circulation à temps partagé, piétonnes ou circulées selon les jours, seront créées. Je suis également favorable à ce que cette politique d'« apaisement » concerne le boulevard périphérique sur lequel l'application d'un revêtement anti-bruit pourra être étendue, et sur lequel un événement festif et sportif pourra être organisé annuellement afin de libérer le périphérique, un jour par an, du trafic routier.

Enfin, vous travaillerez en lien avec les adjoints concernés, et notamment Jean-Louis Missika en charge des sujets d'urbanisme, au réaménagement des grandes places de Paris (Nation, Bastille, Denfert-Rochereau, Panthéon...) et vous veillerez dans ces projets au rééquilibrage de l'espace au profit des piétons et des circulations douces.

Vous veillerez à ce que l'ensemble des directions de la Ville concernées, le Secrétariat Général et mon Cabinet soient associés à vos réflexions, propositions et actions, dont le caractère à la fois structurant et transversal nécessite une coordination renforcée. Je vous demande d'être particulièrement attentif aux questions budgétaires et financières. Vos propositions devront faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui s'intégrera dans les contraintes budgétaires de la ville. Je suis évidemment disposée à étudier avec vous toute suggestion de révision d'actions actuellement mises en œuvre permettant d'accélérer le lancement ou le déploiement d'actions nouvelles prioritaires.

Anne HIDALGO